

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 952

75 – PARIS

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE PARIS

Ventes et cessions

348 103 078 RCS Paris.

AGES.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 40000.00 EUR.

Adresse : 139, avenue Jean Jaurès, 75019 Paris.

Précédent propriétaire : 348 103 078 RCS Paris. **AGES.**

Oppositions : Article L.236-15 du code de commerce.

Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : FORMAVENIR PERFORMANCES Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 139 avenue Jean Jaurès 75019 Paris Capital : 80000.00 EUR Numéro unique d'identification : 380245878 Lieu d'immatriculation : Paris. Société absorbée : AGES Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 139 avenue Jean Jaurès 75019 Paris Capital : 40000.00 EUR Numéro unique d'identification : 348103078 Lieu d'immatriculation : Paris. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif de 12026.00 EUR - passif de 257406.00 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : NEANT Conformément aux dispositions de l'article L 236-3, II du Code de Commerce et dès lors que la société AVENIR SANTE FORMATION, SAS sise 139 avenue Jean Jaurès 75019 PARIS 827 647 850 RCS PARIS, société mère de la société Absorbante et de la société Absorbée, détient et détiendra, au jour du dépôt au greffe du Tribunal des Activités Economiques de Paris du traité de Fusion, la totalité des actions représentant la totalité du capital des deux sociétés, il n'y a pas lieu à la détermination d'un rapport d'échange et la société Absorbante ne procédera pas à une augmentation de capital. 3) Montant prévu de la prime de fusion : NEANT. 4) Effet rétroactif de la fusion d'un point de vue comptable et fiscal : 1er janvier 2025. . Date du projet commun de fusion : 10.11.2025. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société FORMAVENIR PERFORMANCES : 10.11.2025 (au greffe du tribunal de commerce de Paris). Pour la société AGES : 10.11.2025 (au greffe du tribunal de commerce de Paris)..